



PORNICHET BADMINTON CLUB

17ème édition du Trophée de la Côte

ORGANISATION

Samedi 27 avril 2019

- 8h00 accueil et pointage des joueurs
- 8h30 début des tableaux **DX Séniors et Vétérans séparés**.
- 20h fin des tableaux, remise des récompenses.

Dimanche 28 avril 2019

- 8h00 accueil et pointage des joueurs
- 8h30 début des tableaux **DH et DD**
- 18h30 fin des tableaux, remise des récompenses.

En cas d'urgence, le jour de la compétition appeler au 06 87 43 48 18

JUNIORS À VÉTÉRANS R4 à P

Doubles Mixtes, paires vétérans et paires séniors séparées, sous réserve que le nombre d'inscrits soit suffisant dans chaque tableau (minimum 4 paires).

Une paire associée (vétérans+sénior) sera inscrite dans le tableau séniors DH, DD, (vétérans et seniors regroupés), le « trophée de la côte » sera attribué à la paire vétérans qui aura atteint le niveau le plus haut dans chacun des tableaux. RAPPEL : VÉTÉRANS = + de 35 ans (nés en 1983 et avant)

Les tableaux se dérouleront en poules de 3, 4, (en privilégiant les poules de 4, si le nombre d'inscrit le permet) ou poule unique de 4 (2 sortants par poule) puis élimination directe. Le tournoi se déroulera suivant les règles officielles de la FFBAD. Le règlement du tournoi sera affiché dans les salles.

LIEU DE LA COMPÉTITION

Complexe Aubry - Prieux : 9 Terrains • 60 avenue de Prieux - 44380 Pornichet • 47°15'23.1 N / 2°20'04.4 W

VOLANTS

Volant plume homologué pour tous les tableaux, à la charge des joueurs avec un partage égal entre les joueurs. En cas de litige, le volant officiel sera le BABOLAT 2, en vente dans la salle.

ARBITRAGE ET RÈGLEMENT

• Juge-arbitre : Erwan CADIO • Juge-arbitre adjoint : Pierrick GRANDIN

Le règlement sera conforme à celui de la FFBAD, et sera affiché dans chaque salle. Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage jusqu'aux phases finales. Une tenue vestimentaire conforme est obligatoire. Chaque joueur doit être en possession de sa licence.

CONVOCATIONS

La cote du joueur (CPPH) prise en compte sera celle à la date du 18 avril 2019. Après le tirage au sort qui aura lieu le 18 avril 2019, les convocations seront envoyées à chaque correspondant par mail.

STAND - CORDAGE / BADMANIA

Notre partenaire BADMANIA sera présent sur le tournoi avec un stand de vente et cordage de raquettes.

RÉCOMPENSES

Trophées et lots pour toutes les paires vainqueurs et finalistes, et "Trophée de la Côte" pour la meilleure paire de vétérans, dans chaque tableau de DH et DD.

RESTAURATION / HÉBERGEMENTS

Une buvette (boissons, sandwichs, confiseries...) sera à votre disposition durant tout le week-end.

Pour obtenir les adresses vous pouvez visiter le site de l'Office du Tourisme : www.pornichet.org

INSCRIPTION

13 euros par joueur pour 1 tableau • 18 euros par joueur pour 2 tableaux

La fiche d'inscription accompagnée du règlement doit être impérativement adressée à : Mélanie KERNET : 12 rue Francis Pressensé 44600 SAINT NAZAIRE - **Avant le 17 avril 2019.**

Aucune inscription ne sera prise par téléphone, ou par mail.

Aucun remboursement ne sera effectué après le tirage au sort, sauf en cas de force majeure, et avec présentation d'un justificatif.

Le nombre de places étant limité, la priorité sera donnée aux premiers inscrits, puis aux joueurs inscrits dans leur catégorie.

Pour de plus amples renseignements, et en cas d'urgence le jour de la compétition vous pouvez contacter : Mélanie KERNET - 06 87 43 48 18 - pornichetbadclub@gmail.com

RÈGLEMENT PARTICULIER

1. Le tournoi de PORNICHET est ouvert à tous les joueurs FFBAD. Il se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBAD. Il est autorisé sous le n°
2. Ce règlement particulier complète ou rappelle les dispositions du RGC.
3. Le Juge Arbitre du tournoi est Erwan CADIO.
Les décisions du Juge-arbitre sont sans appel. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur ne respectant pas un ou plusieurs points des règlements.
4. Tout participant doit être en règle avec la FFBAD, être licencié, le jour du tournoi et ne devra pas faire l'objet d'une suspension. Le tournoi est ouvert aux **juniors, seniors et vétérans autorisés** à jouer dans les séries R, D, P.
Inscription interdite pour les autres catégories d'âge.
5. La date limite d'inscription est fixée au **17 avril 2019** (date de réception). Les droits d'engagement sont de 13 Euros pour 1 tableau et 18 Euros pour 2 tableaux. Les inscriptions se font exclusivement par courrier avec un chèque joint à l'ordre du PORNICHET BADMINTON CLUB. Aucune inscription ne sera possible par mail ou par téléphone. Pour le bon déroulement de la compétition, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions selon les séries par ordre d'arrivée puis aux joueurs inscrits dans leur catégorie.
6. Les tableaux sont ouverts aux joueurs classés R4 à P. Les organisateurs, en accord avec le JA, composeront les tableaux en fonction de la moyenne des joueurs. La méthode de regroupement ou de séparation des tableaux sera basée sur le CCCH à la date du **jeudi 18 avril 2019**.
7. La compétition se déroulera en poules, puis en élimination directe. Tous les tableaux seront constitués de poules de trois ou quatre, avec 2 sortants par poule, ou poule unique de 5.
8. Une convocation sera adressée aux joueurs inscrits par courrier ou par mail de préférence, quelques jours avant la date du tournoi. Les joueurs ne recevant pas cette convocation devront contacter le comité d'organisation du tournoi. Les convocations seront consultables sur le site du club.
9. Les horaires des matchs sont donnés à titre indicatif. Tout joueur doit être présent 45 minutes avant son premier match et pointer dès son arrivée. Chaque joueur ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match.
10. Tout joueur non présent sur le terrain cinq minutes après l'appel de son match est susceptible d'être déclaré forfait par le juge arbitre.
11. Tout joueur désirant s'absenter de la salle devra le signaler au juge arbitre et à la table de marque, sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.
12. Le temps de préparation sera de 3 minutes, ce temps étant décompté à partir du moment où le match est appelé par la table de marque. Pendant ce temps, les volants seront testés, dès l'arrivée des participants sur le terrain. Le temps de repos entre 2 matchs est de 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.
13. Tout volant touchant au plafond, à la structure de celui-ci ou à l'éclairage au dessus du terrain est compté et une fois au service, faute en cours d'échange.
14. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires nécessaires à son match.
15. Les volants utilisés en cas de désaccord seront les BABOLAT 2. Ces volants seront en vente dans la salle le jour du tournoi.
16. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.
17. Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs appelés pour un match, leurs entraîneurs durant les temps morts, les organisateurs et les officiels. Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains par le Juge arbitre.
18. En dehors des finales, tous les matchs seront auto-arbitrés. Les organisateurs proposeront au juge arbitre des scoreurs pour les finales.
19. Chaque participant inscrit ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort (18 avril 2019) devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition les pièces justificatives en recommandé avec A.R à la ligue des Pays de Loire de Badminton (101, Rue Dupetit-Thouars 49000 Angers). **Le remboursement des droits d'inscription sera accordé pour un forfait justifié.**
Sans justificatif le licencié s'expose à deux mois de suspension de toute compétition, six mois pour une récidive.

20. Le licencié qui reçoit un carton (noir ou rouge), se voit remettre par le juge-arbitre un formulaire exposant les procédures et sanctions auxquelles il s'est exposé selon le règlement disciplinaire fédéral.

21. L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton).
Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au juge arbitre avant son premier match.

22. Seul le représentant du club inscrit sur la feuille d'inscription est autorisé à poser une réclamation auprès du juge arbitre.

23. Le comité décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte durant la compétition.

24. Le présent règlement sera affiché dans la salle le jour de la compétition. Toute participation implique l'adoption du présent règlement. Le comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, en observant ce règlement scrupuleusement, apporteront leur contribution à la réussite du tournoi pour la satisfaction de tous.

25. Tout joueur est susceptible d'être photographié ou filmé pendant le tournoi. Les photos ou films pourront être visibles sur plusieurs supports (site internet, journaux...) sauf demande contraire écrite et signée par le joueur. L'inscription au tournoi vaut acceptation de ce point de règlement et renonciation au droit à l'image.

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE "TROPHÉE DE LA CÔTE" – VÉTÉRANS

Les « Trophées de la Côte » seront décernés à chaque paire vétérans qui aura atteint le plus haut niveau et ce, dans chacun des tableaux DH et DD (et DX en cas de regroupement de catégorie si le nombre de paires est insuffisant dans une série).

Dans le cas d'une égalité entre deux paires, (ex : 2 paires vétérans éliminées en ½ finale du DD NC face à deux paires seniors) le set avérage et au besoin, le point avérage du match du plus haut niveau atteint servira à départager les équipes.

Dans le cas d'une égalité parfaite, c'est l'âge cumulé des deux joueurs de l'équipe qui les départagera. Les plus âgés seront déclarés vainqueurs du Trophée.

Bon tournoi à tous et que les meilleurs gagnent !